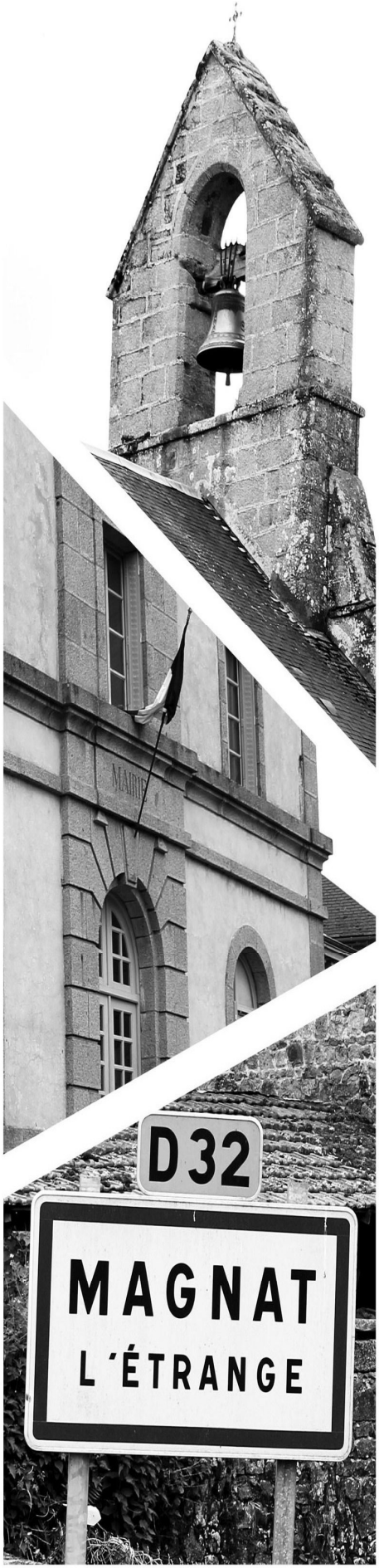


MAGNAT L'ÉTRANGE

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2025

Le Mot du Maire



Chères Magnatoises, chers magnatois.

Voici le dernier bulletin municipal de ce mandat. Vous trouverez diverses informations sur la commune.

Actuellement le principal projet de l'équipe municipale est la rénovation de la maison Legros (en face de l'auberge/BAM). Le chantier avance bien et nous souhaiterions une mise en location pour la rentrée de septembre. Nous espérons une famille avec des enfants afin de soutenir notre RPI. Les loyers devraient rendre possible le remboursement du crédit de 70000€. Cela permettrait une opération blanche pour la commune étant donné que nous sommes allés chercher les 80 % de subventions publiques.

Concernant le budget, la mauvaise nouvelle nous vient des dotations de l'état qui nous a reversé 20 000€ de moins que les années précédentes. Malgré un résultat positif l'année dernière il va falloir adopter une gestion encore plus rigoureuse car le résultat de fonctionnement correspond à cette perte nette.

J'ai néanmoins une bonne nouvelle à vous transmettre : nous avons trouvé un repreneur pour l'Auberge de Magnat, il s'agit de Jonathan Dussac passionné de cuisine. Nous sommes en contact depuis quelques semaines, une partie de l'équipe municipale a été, sur son invitation, découvrir sa cuisine qui a fait l'unanimité. Nous allons essayer de l'accompagner au mieux. Il prévoit une ouverture pour septembre. Actuellement il tient des chambres d'hôtes sur la commune de Saint Léonard de Noblat.

Je tiens à féliciter à travers ces quelques mots les premiers mois pleins de réussite de l'équipe de bénévoles du Bar Associatif Magnatois et de l'AMAP, leur travail en totale coopération permet de dynamiser le bourg de Magnat plusieurs fois par semaine.

Nous allons essayer de travailler tous ensemble pour que la reprise de l'auberge permette de développer davantage l'attractivité du bourg et je suis persuadé que cette future collaboration permettra une complémentarité certaine !

Voilà les quelques mots que je souhaitais apporter à ce bulletin.

Bonne lecture.

Le Maire, Jérémy BRUGERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur	Jérémy BRUGERE	1 La Videix	23260 MAGNAT L'ETRANGE	Maire
Monsieur	Didier DUBOSCLARD	1 Gaschard	23260 MAGNAT L'ETRANGE	1er adjoint
Monsieur	Gilles DUPRADEAUX	16 Traleprat	23260 MAGNAT L'ETRANGE	2ème adjoint
Madame	Elodie MERDEFROID	20 Route de Beissat	23260 MAGNAT L'ETRANGE	3ème adjointe
Madame	Murielle AUBIER	1 Route de Saint Agnant	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Madame	Michelle GRANIER	22 La Chaudrue	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Monsieur	Thierry GUINOT	5 Nouaillat	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Monsieur	Stéphane MILLET	21 Route de Beissat	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Monsieur	Guillaume MOEUF	21 Lespinasse	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Monsieur	Michel SIMONET	24 La Cherie	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Madame	Juliette WATINE	1 Barthaud	23260 MAGNAT L'ETRANGE	

LE BUDGET COMMUNAL

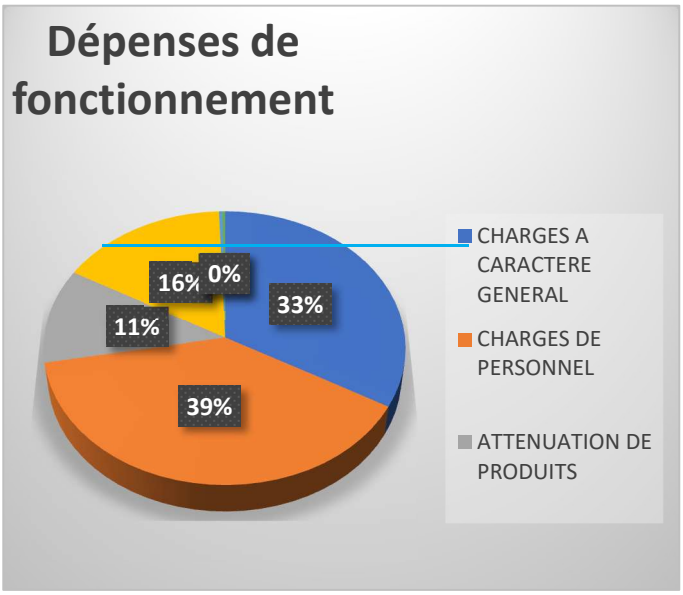


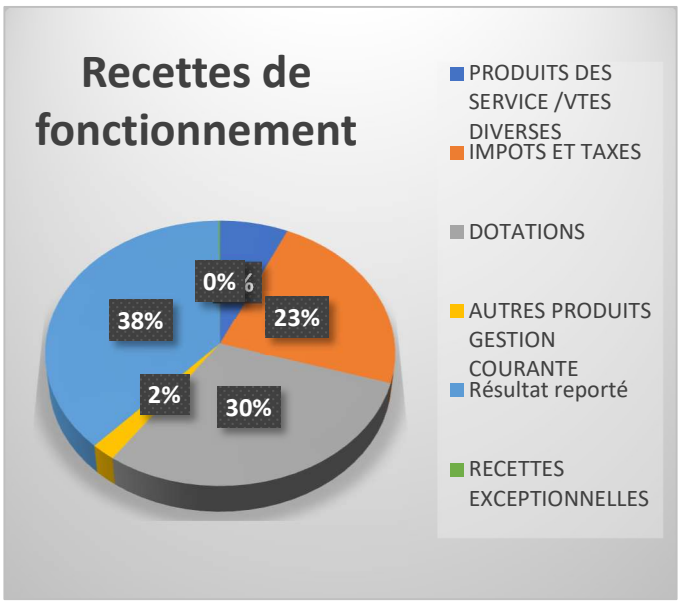
ANNÉE 2024

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : les salaires (constituant les recettes) d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits…).

Dépenses	Montant	**Recettes**	Montant
011 Dépenses courantes	109 931.88€	002 Excédent brut reporté	214 088.31€
012 Dépenses de personnel	129 142.02€	013 Atténuations de charges	0
014 Atténuations de produits	37 050.00€	70 Recettes des services	38 229.70€
65 Autres dépenses de gestion courante	53 692.11€	73 Impôts et taxes	129 835.57€
66 Dépenses financières	1 129.29€	74 Dotations et participations	169 635.62€
67 Dépenses exceptionnelles	-	75 Autres recettes de gestion courante	11 839.56€
68 Autres dépenses	800.00€	76 Recettes financières	0
022 Dépenses imprévues	-	77 Recettes exceptionnelles	951.00€
Total général	331 745.30€	Total général	564 579.76€





Résultat de fonctionnement 2024

Recettes de fonctionnement : 350 491.45€ dépenses de fonctionnement : 331 745.30 €

Soit un résultat de l'exercice 2024 : 18 746.15€ Excédent antérieur reporté : 214 088.86€

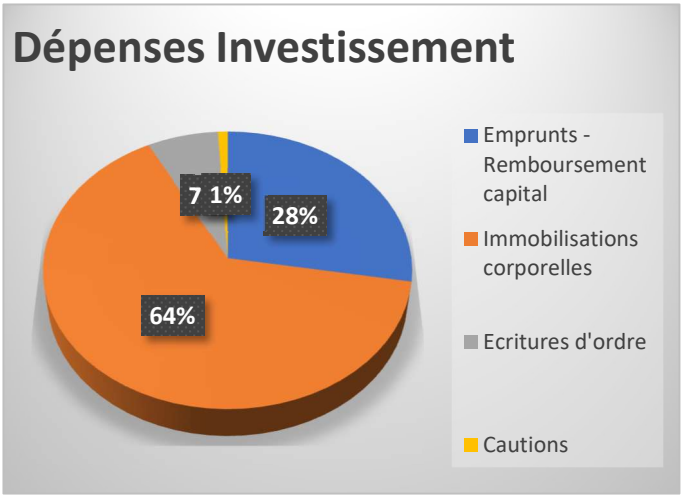
Soit un résultat de clôture 2024 en fonctionnement de : 232 834.46€

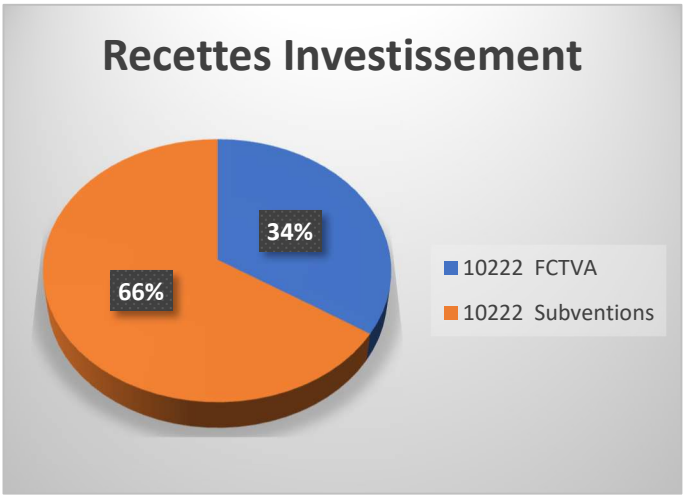
Le résultat de clôture correspond au cumul des différents excédents des années précédentes soit 232 834.46€
(Résultat de l'année 2024 : 18 746.15€ + l'excédent des années précédentes : 214 088.86€)

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, …

Dépenses	Montant	**Recettes**	Montant
165 Dépôt et cautionnement versés	400€	001 Solde d'investissement reporté	
16 Remboursement d'emprunts	11 893.80€	10 FCTVA	1 143.88€
20 Immobilisations en cours		13 Subventions	2 209.08€
23 Immobilisations en cours	27 762.30€	Taxe aménagement	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	2 903.14€	040 Produits (écritures d'ordre entre section) amortissements	
Total général	42 959.24€	Total général	3 352.96€





La réalisation de l'année 2024 est :

- Réhabilitation de la maison communale

Résultat d'investissement 2024

Soit un résultat de l'exercice 2024 : -39 606.28 € Résultat antérieur reporté : 31 627.95€

Soit un résultat de clôture 2024 en fonctionnement de : - 7978.33

Recettes d'investissement : 3 352.96 € dépenses d'investissement : 42 959.24€

- **ANNÉE 2025 – BUDGET PRIMITIF**

INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	**Recettes**	Montant
Emprunts	15 700.00€	FCTVA	4 700.00€
Caution	2 000.00€	Caution	2000.00€
Report 2024	7 978.33€	Report Année 2024	12 062.62€
Opération 39 – Rénovation maison communale			
Construction	331 028.23€	DETR	127 673.94€
		DSIL	104 550.00€
		HCC	10 200.00€
		Conseil départemental	14 520.00€
		EMPRUNT	70 000.00€
Opération 40 – Reboisement Forêt de Blaziot			
Reboisement	20 980.00€	ADEME	15 200.00€
Opération 20 – Travaux de voirie			
Travaux	55 813.53€	DETR	18 278.65€
Opération 38 – Columbarium			
Columbarium	7 884.00€		
PARTICIPATION CENTRE DE SECOURS DE CROCQ			
Construction	488.79€	Amortissement	977.57€
PARTICIPATION CENTRE DE SECOURS DE LA COURTINE			
Construction	4 289.90€		
		Virement section de fonctionnement	66 000.00€
TOTAL	446 162.78€		446 162.78€

LES SERVICES

❖ L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les heures d'ouverture de l'agence postale communale sont identiques à celles de la mairie.



HORAIRES D'OUVERTURE

AGENCE POSTALE COMMUNALE
MAGNAT L'ÉTRANGE

	MATIN	APRÈS-MIDI	HLD Heure Limite de Dépôt
LUNDI	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 18 h 00	*14H00*
MARDI	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 17 h 30	*14H00*
MERCREDI	✘	✘	✘
JEUDI	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 17 h 00	*14H00*
VENDREDI	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30	*14H00*
SAMEDI	✘	✘	✘

Présente depuis de nombreuses années sur notre commune, l'agence Postale communale amène de nombreux services sans se déplacer pour les habitants. Toutefois, nous notons depuis quelques mois maintenant une baisse régulière de la fréquentation de cette activité. Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de soutenir notre agence postale communale au risque de la voir disparaître à court terme. La poste joue un rôle essentiel dans notre commune, et il est crucial de maintenir une fréquentation régulière pour garantir sa pérennité.

Pourquoi la poste est-elle si importante ?

Services essentiels : La poste offre une gamme de services indispensables, tels que l'envoi et la réception de courriers et de colis, et bien plus encore.
Accessibilité : Pour de nombreux habitants, notamment les personnes âgées ou sans moyen de transport, la poste est un point d'accès vital aux services publics.
Économie locale : En utilisant les services de la poste, nous participons à l'attractivité de notre village.

Comment pouvez-vous aider ?

Utilisez les services de la poste : Que ce soit pour envoyer une lettre, un colis, chaque visite compte.
Parlez-en autour de vous : Encouragez vos amis, voisins et famille à utiliser la poste de Magnat.

LES PROJETS

❖ LA RÉHABILITATION D'UNE MAISON COMMUNALE (ANCIENNEMENT MAISON LEGROS)

Le plan de financement définitif :

D.E.T.R (39.20%)	127 673.94 €
D.S.I.L (32.10%)	104 550.00 €
P.L.H (3.13%)	10 200.00€
Boos't communes (4.46%)	14 520.00€
Emprunt /Autofinancement	68 773.55 €
TOTAL	**325 717.49€**

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- Lot N°1 / Maçonnerie – démolition : **Jean Pierre MAGNE** pour un montant de **93 370.74€ HT.**
- Lot N°2 Charpente – Couverture – Zinguerie : **GOUNY** pour un montant de **57 102.20€ HT.**
- Lot N°3 /Menuiseries bois – Serrurerie **Grégoire et Breuil** pour un montant de **41 469.35€ HT**.
- Lot N°4 / Plâtrerie – Isolation **Viallant et Loge** pour un montant de **22 882.00€ HT**
- Lot N°5 / Carrelage : **Jean Pierre MAGNE** pour un montant de **12 716.85€ HT**
- Lot N°6 / Peinture **Viallant et Loge** pour un montant de **21 958.00€ HT**
- Lot N°7 / Plomberie – Sanitaires **Mazet Solutions** pour un montant de **17 171.42€ HT**
- Lot N°8 / Électricité – Chauffage – VMC **Mazet Solutions** pour un montant de **11 870.10€ HT**

Les travaux seront terminés à l'automne 2025.



❖ LA MAISON VINCENT

La Maison VINCENT est toujours en vente pour un montant de 30 000€. L'Agence APOGAS Immobilier est en charge de l'opération.

❖ LE COLUMBARIUM

Le projet de création d'un columbarium dans le cimetière est en cours. L'entreprise NOURRISEAU de SAINT PIERRE BELLEVUE doit réaliser les travaux.

Le devis s'élève à 6 570.00€ HT soit 7 884.00€ TTC.

Nous allons installer 2 modules de 3 cases et un jardin du souvenir avec une stèle flamme pour pouvoir disperser les cendres. Le columbarium sera situé en bas du nouveau cimetière.

Les cases seront ensuite louées pour une durée de 30 ans. Les travaux devraient être finis avant la fin de l'année.

❖ PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES CENTRES DE SECOURS DE CROCQ ET DE LA COURTINE

- En 2024, la commune de Magnat l'Étrange a participé pour un montant de 2 443.93€ pour l'extension du centre de secours de Crocq.

 Pour rappel, le village de La Ribière est desservi uniquement par le centre de secours de Crocq.

- Pour 2025, la commune de Magnat l'Étrange va participer aux travaux d'aménagement des vestiaires cloisonnés et isolés avec un chauffage adapté pour les sapeurs-pompiers, réaménagement l'espace sanitaires vieillissant ainsi que le sas VSAV pour plus de confort et de praticité du centre de secours de La Courtine.
 Le montant de la participation est calculé proportionnellement aux populations DGF de chaque commune. Pour la commune la participation s'élèvera à 5 034.78€.

❖ SPECTACLE DES MARIONETTES DE L'ÉCOLE DE MAGNAT L'ÉTRANGE

Faites un détour dans la cour de l'école pour y découvrir les marionnettes confectionnées par les élèves de l'école de Magnat l'Étrange le **Mardi 24 Juin 2025 à 18h00.**



❖ REPAS DES AINÉS 2025

Le repas des ainés a eu lieu le dimanche 11 mai 2025 au restaurant, nous remercions encore une fois l'auberge Felletinoise pour le repas. 32 personnes se sont réunies.

L'apéritif a été offert par la BAM et l'AICA de Saint Michel.

Kir et ses amuses bouche

Petite marmite briochée

Faux filet rôti

Gratin dauphinois

Tomate cocktail confite

Poêlée de légumes grillés

Assiette deux fromages

Assiette gourmande quatre desserts







❖ GARDERIE DE MAGNAT L'ÉTRANGE

La garderie de Magnat l'Étrange est ouverte les mercredis, les petites vacances et le mois de Juillet à partir de l'âge de 5 ans de 8h00 à 18h00.

Tous les mercredis une activité ou une animation est proposée.

PS : Le mercredi matin uniquement, la garderie accueille les enfants dès l'âge de 3 ans.





Nous remercions tous les intervenants bénévoles qui ont organisé ces activités.

❖ PIÈCE DE THÉÂTRE DE LA LUZÈGE

Le 31 Juillet 2024 a eu lieu sur la place de l'Église la représentation de la pièce de théâtre « Marius » organisée et financée par Haute Corrèze Communauté dans le cadre de la programmation de spectacles vivants sur les sites patrimoniaux « Les Granités ».

La suite de la pièce de Théâtre aura lieu sur la commune de **MALLERET (23)** le 13 août 2025.



INFORMATIONS

- **RESTAURANT DE MAGNAT**

Le restaurant de Magnat l'Etrange est fermé depuis le mois de juin 2023. Nous sommes toujours à la recherche d'un nouveau gérant.

L'annonce est en ligne sur plusieurs sites (Le bon coin, SOS Villages et transentreprises).

Le conseil municipal étudie toujours les propositions éventuelles de reprise ou les projets proposés.

- **DÉFIBRILLATEUR**

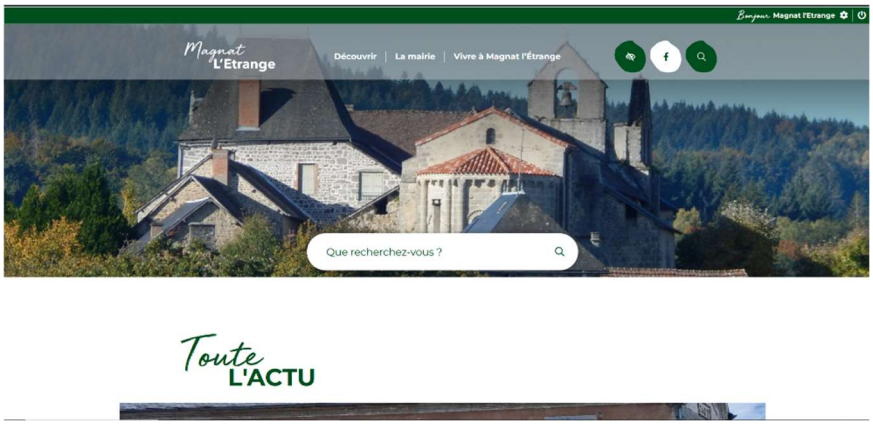
La commune a décidé de louer un défibrillateur auprès de l'entreprise AQUICARDIA, ce qui permet une vérification annuelle de l'appareil, un prêt d'un nouvel appareil en cas de dysfonctionnement.

La location s'élève à 508.95€/par an.

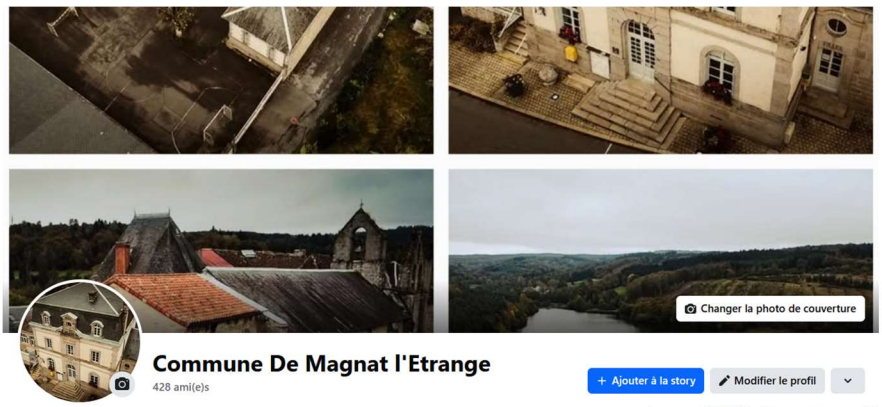
Le défibrillateur se trouve 29 Chemin de la ceinture 23260 MAGNAT L'ÉTRANGE dans le couloir de la garderie.

- **SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

Vous pouvez consulter le site internet officiel de la mairie à l'adresse suivante : https://magnatletrange23.fr



Vous pouvez aussi suivre la page Facebook de la Commune elle permet de diffuser l'information plus spontanément et directement auprès des administrés.



Suivez toute l'actualité de la commune sur Facebook et n'hésitez pas à la partager !

- **TERRAIN À LOUER**

La Commune propose à la location pour la réalisation d'un potager la parcelle cadastrée C 572 route de Saint Agnant.

Vous pouvez nous faire parvenir votre offre par écrit à la Mairie avant le **30 juin 2025.**



- **REMERCIEMENTS**

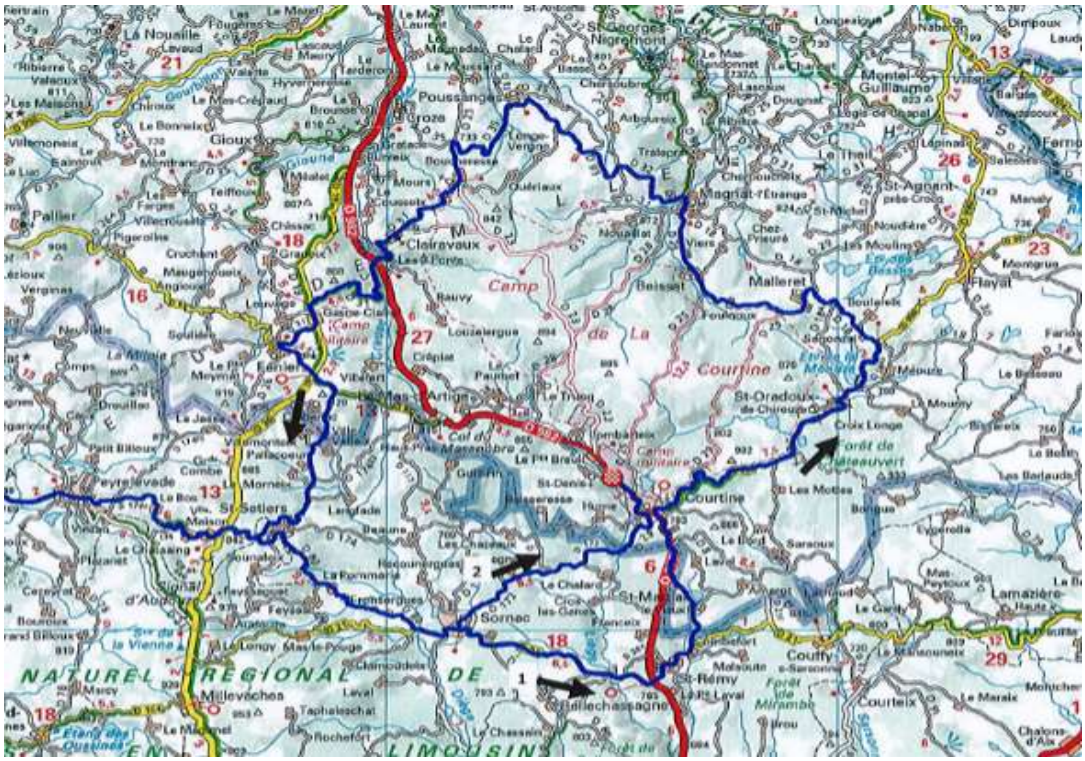
La commune remercie les bénévoles qui ont installé la crèche de Noël dans l'église.

- **TOUR DU LIMOUSIN – 2025**

La 1ère étape du 58éme tour du limousin – Périgord passera à Magnat l'Étrange le 19 août 2025 pour une arrivée d'étape à La Courtine.

La caravane publicitaire passera à Magnat l'Étrange à 14h25 puis les coureurs à 15h25.

L'arrivée à La Courtine à 16h35.



- **ENDURO VTT – COURSE DE GRAVEL**

La Course Gravel des Millevaches (ENDURO VTT) passera à Magnat l'Etrange sur la piste de la Croix de Gourd le 5 octobre 2025.

- **PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES**

La Rozeille, ses affluents et les zones humides environnantes feront l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'Accord de Territoire Creuse Amont, porté par la Communauté de communes Creuse Grand Sud pour la période 2025-2030.

L'objectif de cet accord est de mettre en œuvre des actions concrètes visant à protéger la ressource en eau, améliorer sa qualité et préserver les milieux aquatiques, dans un contexte de changement climatique.

Jusqu'en 2030, les techniciens de rivières de l'intercommunalité peuvent intervenir sur votre commune pour réaliser diverses actions :

- Protection des berges (pose de clôtures agricoles, plantation de ripisylve, désenrésinement, mise en place de systèmes d'abreuvement et de franchissement, etc.) ;
- Aménagements en faveur de la continuité écologique afin de faciliter la libre circulation des espèces et des sédiments (aménagement, suppression ou modification d'ouvrages tels que seuils, buses ou ponts) ;
- Restauration et préservation des zones humides pour maintenir leurs fonctions écologiques.

La **Communauté de communes Haute Corrèze Communauté** s'est engagée comme maître d'ouvrage dans ce projet. Ainsi, dans un souci de cohérence hydrographique, la gestion de ce territoire est déléguée à la Communauté de commune Creuse Grand sud.

Propriétaire ou gestionnaire, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé ou obtenir plus d'informations sur l'Accord de Territoire en contactant les techniciens de l'intercommunalité au 06 43 28 13 94 ou 06 29 36 81 12.

- **FERMETURE CUIVRE RÉSEAU**

Orange nous a récemment informés de la fermeture prochaine du réseau cuivre sur la commune de MAGNAT L'ETRANGE.

Cela se traduit par une action en 2 phases :

- A compter du 31 janvier 2026, **fermeture commerciale** des offres cuivre : plus aucune prestation d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange ne sera commercialisée.

- Au 31 janvier 2028, **fermeture technique** des offres cuivre : toutes les prestations d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange devront avoir été résiliées par les opérateurs.

- **SIAEP DE LA ROZEILLE : télérelève**

La télérelève arrive !

Découvrez les bénéfices



Dans le cadre de la démarche de préservation des ressources en eau, le SIAEP de LA ROZEILLE et SUEZ procèdent au déploiement de la **télérelève des compteurs d'eau.**

Qu'est-ce que la télérelève ?

La télérelève consiste à **installer un émetteur** sur les compteurs d'eau ou un nouveau compteur permettant d'envoyer des index par technologie radio au centre de pilotage du service. Cette technologie permet de **bénéficier** :

- D'un suivi de vos consommations (aide à la sobriété des usagers et meilleure détection des fuites sur vos installations).
- D'une réduction notable des facturations estimées.

Comment s'effectue le déploiement ?

L'installation d'un compteur communicant est effectuée par un technicien de l'entreprise EAE. Suivant l'âge de votre compteur, il le remplacera par un compteur pré-équipé d'un émetteur ou changera uniquement l'émetteur. Avant intervention, un courrier d'information est adressé à votre domicile pour information puis, si le compteur n'est pas accessible, pour prise de rendez-vous. Un avis de passage est déposé après réalisation de l'intervention. Le déploiement est progressif sur l'ensemble du territoire syndical et sera réalisé par secteur. L'opération commencera début 2025 pour une durée prévisionnelle de 3 ans.

Une innovation qui vous facilite la vie

Un relevé automatique du compteur à distance : **Plus les difficultés liées à une relève physique !**

Des factures établies en fonction de votre consommation réelle : **Plus d'estimation !**

Un suivi de vos consommations tout au long de l'année sur le site : **Tout Sur Mon Eau.**



Pour en savoir plus

www.siaeprozeille.fr
www.toutsurmoneau.fr

Pour toutes questions vous pouvez contacter le service client à Bellegarde-en-Marche au **05 55 67 32 16, du lundi au vendredi de 8h à 16h.**

Action menée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

- **SENSIBILISATION DES HAIES**

Une sensibilisation à la protection des Haies a eu lieu jeudi 5 décembre 2024.

La fédération départementale des chasseurs de la Creuse a mené une opération dans le cadre de Sensibilis'haie. Tout d'abord, les chasseurs ont réalisé une intervention auprès des élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école autour du rôle de la haie, véritable refuge pour de nombreuses espèces animales.



Les élèves ont participé activement à la plantation de différentes variétés d'arbustes sur le « Stade de Magnat l'Étrange ». Les enfants se sont montrés particulièrement impliqués et ravis de cette action au profit de la faune sauvage.

- **VOYAGE À SUPER BESSE**

Les élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 sont partis en classe de neige à Super-Besse (Puy-de-Dôme) du 13 au 16 janvier 2025 avec l'école élémentaire de Gioux.

Le voyage a été financé grâce aux communes du RPI, le Conseil Départemental de la Creuse l'association des Choufrions et les parents.



- **FORÊT PÉDAGOGIQUE**

L'école de Magnat l'Etrange a répondu en fin d'année 2023-2024 à un appel à candidatures "Dans 1000 communes, la forêt fait école", relayé par la chargée de mission de l'éducation au territoire du PNR de Millevaches en Limousin.

Une parcelle forestière cadastrée BP198 sera suivie pendant plusieurs années, cette parcelle appartient à la commune à proximité de Beauregard. La parcelle est très grande, plus de 10 hectares, une partie de cette forêt sera étudiée.

Pour cette première année, les élèves ont été voir la parcelle et essayé d'identifier les essences présentes et les zones : plantations, futaie. Les fois suivantes, les élèves par groupe ont relevé les dégâts de cervidés sur la plantation.

L'objectif de cette forêt pédagogique est de donner une ébauche de culture forestière aux élèves et de se servir d'un exemple concret pour travailler dans différentes matières (aborder les pourcentages, les aires, les besoins des arbres...).

L'inauguration de la forêt pédagogique aura lieu le Mardi 20 mai 2025.



- **LES EFFECTIFS PREVISIONNELS DU RPI 2025/2026**

Les effectifs prévisionnels :

- Maternelle : 14 élèves (4 TPS, 1 PS, 2 MS, 7 GS)

- CP/CE1/CE2 : 11 élèves (3 CP, 1 CE1, 7 CE2)

- CM1/CM2 : 8 élèves (5 CM1, 3 CM2)

Total : 35 élèves sur le RPI.

Pas de changement prévu dans l'équipe enseignante pour la rentrée 2025/2026.

- Madame Pauline LAC aura la classe de TPS/PS/MS/GS à Saint Frion.
- Madame Agathe LE GUENNEC aura la classe de CP/CE1/CE2 à Saint Frion.
- Monsieur Romain THORAL aura la classe de CM1/CM2 à Magnat l'Étrange.

ÉTAT-CIVIL – ANNÉE 2024

NAISSANCE

VUILLEMOT Yann né à TULLE

le 13 mars 2024

BLANC VALLAT Ori née à TULLE

le 09 octobre 2024

BRUGÈRE Eva née à TULLE

le 25 décembre 2024

PACS

PETIT Géraldine/SIMONET Michel

DÉCÈS

VINCENT Yvette décédée le 10 juin 2024

INHUMATION

VIGNON Paulette inhumée

le 6 Janvier 2024

VINCENT Yvette inhumée

le 14 Juin 2024

INTERCOMMUNALITÉ

- **POINT PROPRE**

Le point propre de la commune se situe 22 route de saint Agnant (Sur l'ancien stade).

Des guides du tri sont disponibles en mairie.

La déchèterie de La Courtine se trouve Route de Crocq 23100 LA COURTINE, elle est ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Vous pouvez joindre la déchèterie de La Courtine au **06.88.31.04.17.**

Les personnes qui n'ont pas pu avoir le sac de tri proposé par Haute Corrèze Communauté peuvent encore venir à la mairie pour en récupérer un auprès de Catherine.



- **PLUI**

JE SOUHAITE EFFECTUER DES TRAVAUX

HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Poser une clôture, installer une fenêtre de toit ou une piscine... la plupart de ces travaux peuvent être soumis à autorisations. Il est important de vous renseigner en mairie pour suivre la règlementation en vigueur avant de commencer votre chantier.

Comment faire ma demande ?

je me renseigne sur les règles d'urbanisme applicables chez moi
- auprès de la commune du lieu des travaux
- sur le site internet de Haute-Corrèze Communauté (www.hautecorreze.fr)

je retire ou télécharge mon dossier
- auprès de la commune
- sur le site internet Service Public (www.service-public.fr)

je dépose le dossier renseigné en main propre ou par courrier à la mairie de la commune du lieu des travaux

instruction de ma demande : le service urbanisme de ma commune ou de Haute Corrèze Communauté instruit mon dossier en fonction du code de l'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

je reçois ma réponse : à compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de :
- 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif
- 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir
- 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire

Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs : ABF, SDIS, CDPENAF, etc.

j'affiche l'autorisation de travaux : sur le terrain, de manière visible pendant une période continue de 2 mois minimum et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1er jour d'affichage.

Quelle autorisation demander ?

1 portail et clôture
déclaration préalable

2 véranda / terrasse couverte
≤ 5m² : aucune formalité*
≤ 40m² : déclaration préalable**
> 40m² : permis de construire**

3 extension / aménagement de combles
≤ 40m² : déclaration préalable**
> 40m² : permis de construire**

4 toiture
déclaration préalable

5 création d'une fenêtre de toit, lucarne
déclaration préalable (sans création de surface plancher)

6 panneaux photovoltaïques
déclaration préalable

7 ravalement de façade
déclaration préalable

8 fenêtre ou porte-fenêtre
déclaration préalable

9 piscine
non couverte/couverte ≤ 1,80m :
bassin ≤ 10m² : aucune formalité*
bassin ≤ 100m² : déclaration préalable
bassin > 100m² : permis de construire
couverte > 1,80m² : permis de construire

10 coupe ou abattage d'arbre
déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLUI ou site classé/inscrit

11 terrasse non couverte
sans surélavation : aucune formalité*
surélevée ≤ 5m² : aucune formalité
surélevée ≤ 40m² : déclaration préalable
surélevée > 40m² : permis de construire

12 annexes (abri de jardin, appentis, garage...)
≤ 5m² : aucune formalité
≤ 20m² : déclaration préalable
> 20m² : permis de construire
surélevée > 40m² : permis de construire

13 démolition d'une construction
permis de démolir



Vous rénovez votre logement ? Des aides existent ! Contactez : France Rénov'

* Sauf périmètre de monuments historiques : contacter la mairie
** Sauf hors zone urbanisée U du PLUI

HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Infos chrono

Un plan pour mieux manger sur le territoire

En février 2025, Haute-Corrèze Communauté (HCC) a obtenu le label "Projet Alimentaire Territorial émergent niveau 1".



Un projet alimentaire territorial est une politique publique qui vise à offrir une alimentation saine, sûre, de qualité et locale aux habitants. Le projet porté par HCC s'organise autour de trois objectifs principaux :

- rendre l'alimentation plus accessible financièrement et physiquement
- mettre en valeur les produits locaux
- respecter les exigences de la loi EGAlim dans la restauration collective

HCC a également remporté l'appel à projet "vers la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat". Le 26 février, Pierre Chevalier, président, s'est rendu au Salon international de l'agriculture à Paris pour recevoir ce prix des mains d'Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Cette récompense apporte une aide financière essentielle pour réaliser le projet. Par ailleurs, HCC a aussi gagné un appel à manifestation d'intérêt auquel elle avait participé en novembre 2024. Cette seconde victoire assure un soutien et un accompagnement pour développer le projet, notamment pour créer une gouvernance partagée, intégrer la démocratie alimentaire et encourager la participation des citoyens. Des réunions avec les organisateurs du programme sont prévues en mars et avril pour avancer sur ces différents aspects.

Tous unis contre le cancer

Haute-Corrèze Communauté et la Ligue contre le cancer unissent leurs forces. Cette collaboration vise à améliorer la prévention, le dépistage et l'accompagnement des malades.

"Ma comcom se ligue contre le cancer" répond à un besoin crucial : mieux informer et soutenir les personnes touchées par la maladie. "*Les malades ne doivent pas connaître une double peine liée à la précarité*", explique Pascal Montigny, vice-président en charge de la santé. "*Une mobilisation collective est nécessaire*, complète Jean-Louis Jayat, président du comité de la Corrèze de la Ligue. *Il faut accompagner les malades dès l'annonce de la maladie et jusqu'au retour à la vie normale, au retour en entreprise*".



Le plan d'actions s'articule autour de trois priorités :

- améliorer la communication pour que tous connaissent les aides disponibles
- identifier dans chaque commune un bénévole relais qui pourra informer les malades
- renforcer la prévention, organiser des ateliers d'éducation à la santé dans les accueils de loisirs et créer des espaces sans tabac

Les entreprises seront invitées à rejoindre le programme "Lig'entreprise" contre le cancer.

Valorisez vos biodéchets de cuisine et de jardin !

Saviez-vous que 35 % de nos ordures ménagères sont des biodéchets ? En transformant nos biodéchets en ressources plutôt qu'en déchets, chaque foyer peut contribuer à un territoire plus durable tout en réalisant des économies.

Épluchures, restes de repas, aliments non consommés et déchets de jardin sont brûlés s'ils sont jetés avec les ordures ménagères. Ce processus représente un coût financier et un gaspillage énergétique. Pour y remédier, Haute-Corrèze Communauté met en place une solution de prévention et de gestion des biodéchets.

Si vous disposez d'un jardin, quelle que soit sa taille, vous pouvez installer un composteur qui transformera vos biodéchets en engrais naturel. Un kit de compostage est disponible au prix de 40 €, comprenant un bioseau de 7 litres et un composteur en bois de 400 litres. Bonne nouvelle : ce kit devient gratuit si vous suivez la formation "J'adopte un composteur". C'est une opportunité idéale pour réduire vos déchets tout en produisant un amendement de qualité pour votre jardin. Si vous ne disposez pas de jardin, le composteur partagé est la solution pour trier vos biodéchets. Des points en zones urbaines et centres bourgs ont été identifiés pour recevoir des composteurs partagés. Le déploiement est en cours d'organisation avec les communes.

L'une de ces solutions vous intéresse ? Contactez la cellule zéro déchet au 06.61.39.77.80.



Le planning des formations composteurs est disponible sur www.hautecorreze.fr

L'art s'invite dans les écoles



Plus de 1 500 élèves participent à l'un des 18 projets d'éducation artistique et culturelle. Ces projets sont issus de 25 établissements scolaires ou médico-sociaux accompagnés par Haute-Corrèze Communauté.

Le Contrat de Territoire Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC), créé en 2022, permet de relier les écoles et le monde culturel. Il aide les enfants à découvrir leur territoire et à développer leur créativité. Les élèves explorent diverses formes artistiques : marionnettes, danse, musique, photographie ou fresque. Ces activités touchent tous les niveaux, de la maternelle au CAP.

En rencontrant des artistes et en participant à des spectacles, les jeunes se posent des questions importantes sur eux-mêmes et leur environnement. 114 000 € sont consacrés à ce CTEAC (dont 20 000 € financés par HCC) qui mobilise 32 compagnies artistiques et 20 communes du territoire.

L'objectif est simple : allumer des étoiles dans la tête et le cœur de nos enfants.

Retrouvez-nous pour suivre nos actus sur IntraMuros

Votre commune est présente sur Intramuros et l'intercommunalité aussi. Agenda, informations pratiques, actualités... Soyez au courant en instantané !



Application mobile disponible sur IOS et Android. Site web : https://www.intramuros.org



Cette année le PNR de Millevaches en Limousin fête les 100 ans de la naissance de la poétesse Marcelle DEPLASTRE

Louez un vélo électrique

Caractéristique d'un territoire rural, l'activité la plus consommatrice d'énergie et émettrice de CO2 sur le Parc est le transport des biens et des personnes. Pour agir sur cette source de consommation, le PNR sensibilise collectivités et habitants à la mobilité durable.

Le service de location « Du Jus dans les Pédales » propose aux habitants du territoire du PNR de louer un vélo à assistance électrique de 1 à 4 mois pour 50€/mois.

Les entreprises du territoire peuvent également louer un vélo pour en faire profiter leurs employés, au même prix que les habitants. Enfin, des prêts gratuits sont proposés aux communes du Parc, pour des évènements ponctuels ou les faire tester à leurs administrés.

Renseignement auprès de Gaël Féréal par mail à technique@pnr-millevaches.fr ou au 06 72 53 64 56.

Un nouveau site internet pour le Parc !

Depuis quelques semaines, le Parc a mis en ligne son nouveau site internet. Quelques nouveautés sont à découvrir : un agenda complet avec les animations du Parc et celles du territoire, une fresque du paysage interactive, des actualités plus fréquentes...

L'adresse du site reste inchangée : **www.pnr-millevaches.fr**

Vous pouvez également suivre l'actualité du Parc sur Facebook et Instagram !

LES ASSOCIATIONS

❖ **BAM**



HORAIRES D'OUVERTURE (SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER)

MARDI SOIR
18h - 21h

MARCHÉ DE L'AMAP
DE 18h - 20h

VENDREDI SOIR
18h - 22h

DIMANCHE MATIN
10h - 13h

35 CHEMIN DE LA CEINTURE, 23260 MAGNAT-L'ÉTRANGE

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS



Vendredi 20 juin 18h-22h

JAM DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Magm'AMAP organise au BAM un marché des producteurs locaux, le tout accompagné des impros de nos musiciens et musiciennes du coin. Venez avec vos paniers et vos instruments 🎷🎻



Dimanche 22 juin 14h-18h

DÉCORE LE BAM DE FLEURS EN PAPIER

On ressort les ciseaux, la colle et les papiers de couleur pour créer des fleurs en papier qui offriront au BAM un air de printemps 🌺🌼 Atelier manuel pour adultes et enfants accompagnés.



Vendredi 25 juillet 18h-00h

LE BAM FÊTE SES 1 AN !

Une soirée dansante et pleine de surprises pour fêter ça dignement ! Petite restauration, DJs et cocktails exclusifs.

❖ LE COMITE DES FETES

Le président du comité des fêtes est Monsieur Dominique DUPRADEAUX.

Les manifestations prévues pour l'année 2025 sont :

- Fête de la saint Jean le samedi 28 juin ;
- Le 16 et 17 août 2025 la fête patronale avec la traditionnelle course cycliste ;

❖ LES CHOUFRIONS



L'association des parents d'élèves "Les Choufrions" organise tout au long de l'année scolaire des manifestations ou des ventes au profit des écoles de Magnat L'Étrange et St Frion. Les sommes récoltées permettent ainsi de financer du matériel pour les enfants, ou des sorties. Cette année l'association a participé pour le voyage scolaire à Super-Besse.

Il est également prévu de participer financièrement aux sorties scolaires de fin d'année. Si vous souhaitez venir donner un coup de main, ou nous faire partager vos idées, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, amis, famille, tout le monde est bienvenu.
Pour nous contacter, vous pouvez joindre Mme Elodie Merdefroid, présidente de l'association, au 07 86 27 77 40.

❖ LE TRICOT

Madame GUINOT continue de s'occuper de cette activité tous les 15 jours le jeudi, les séances se déroulent à son domicile au village Le Brujeaud un choix murement réfléchi. Si l'activité tricot vous intéresse, vous pouvez la contacter au 05 55 67 83 39. Les tricoteuses travaillent actuellement sur un thème pour le char de la fête patronale, le thème… vous n'en saurez pas plus c'est une surprise !!!

❖ LA CREUSE JE M'Y PLAIS



la Creuse je m'y Plais

à Magnat l'Étrange 23260

Vous Propose :

De la Gym Douce : Le Groupe Gym' Magnat, se réunit **chaque mercredi à 17h à la salle des fêtes** pour pratiquer pendant une heure Gym Douce :
basée sur des mouvements : cardio-respiratoire- musculaire- équilibre et coordination-
(Une pratique qui se fait en station, assis ou debout, en appuie sur chaise ou au mur)

Des après-midi « rencontres détentes, intergénérationnelle. Intercommunale. »
le premier et Troisième Mercredi du mois, afin de faciliter la rencontre intergénérationnelle : -Jeux de société- découverte modélisme- Gamer. Échanges et aides divers manipulation numérique, Phone et autres ou tout simplement papotage, créer du lien de l'échange. **De14heures à 17heures**, à la salle des Fêtes.

Des mini randonnées d'une durée d'environ une heure, sur terrain plat non accidenté, ou pas suivant l'équipe, en semaine et de préférence **le Jeudi à 17h30** et suivant la météo.

Des Sorties Libres : Crêperie de : Saint Georges Nigremont, Chez KiKI à Saint Merd la Breuille...

Pour nous contacter : rien de plus simple, passer nous voir à Magnat l'Étrange lors d'une activité. **Ou nous adresser un courriel : lacreusejemyplais@gmail.com**
NB : Les mineurs(es) doivent être obligatoirement accompagnés(es).
Les horaires changent en fonction des saisons.

La Creuse je m'y Plais







Siège : Association La Creuse je m'y Plais- chez Joël PIROLO, 15 chemin de la Ceinture. 23260 Magnat l'Etrange

Afin de faciliter les randonnées et les promenades à vélo. Propriétaire de chiens, il vous est rappelé de tenir vos chiens en laisse ou derrière vos clôtures. Merci !
Conformément à l'arrêté municipal, du 24 mars 2024.







❖ ACCA MAGNAT L'ETRANGE

L'Association de Chasse de l'AICA Saint-Michel, en collaboration avec l'ACCA de Saint-Georges-Nigremont et l'ACCA de Pontcharraud organisera les 1-2-3 août 2025 une fête de la chasse et un ball-trap. Celui-ci se déroulera au lieu-dit La Croudille, sur la commune de Saint-Georges-Nigremont, et il se voudra un évènement festif et convivial.

Pendant 3 jours, nous proposerons aux avertis et aux novices de découvrir et pratiquer des activités diverses et variées. Le vendredi soir, le samedi soir et le dimanche, les gens pourront venir pratiquer le tir ludique au travers du traditionnel ball-trap. Pour compléter notre week-end, nous proposerons cette année, le samedi de 9h à 17h, une journée dédiée à la découverte des chiens de chasse (300 chiens espérés) et à la présentation d'un village d'artisans (plus de 25 stands différents sur le thème des animaux et de la forêt). Un ring d'honneur permettra de présenter au public tout au long de la journée l'ensemble des chiens présents. Découverte et pédagogie seront les maitres-mots de notre manifestation.

Pour rendre cette manifestation festive et associer le maximum de personnes, il sera proposé 3 repas complets le samedi midi et soir et le dimanche midi. Des animations agrémenteront cette journée : présence du paint- ball de Guéret, tir à la carabine à plomb, présence des cogneurs du plateau pour vous faire découvrir de façon ludique le métier de bûcheron.

N'hésitez pas à nous retrouver sur cette manifestation….

❖ LA LIBRAIRIE LA LIMOU'ZINE

Fondée en 2020 à Dontreix et installé depuis Juillet 2021 sur la commune de Magnat-l'Etrange, à La Chaudrue, La Limou'Zine est une librairie associative.

Itinérante, elle se déplace de marchés en fêtes de villages, en passant par les salons du livre et les concerts ou festivals. Parfois avec une caravane aménagée en librairie, parfois avec quelques tables sous un barnum rouge, elle est présente plusieurs fois par semaine sur le plateau de Millevaches et régulièrement sur le reste de la Creuse et du Limousin. Vous pouvez également venir visiter la caravane-librairie et faire le plein de livres lors des journées portes ouvertes, à la Chaudrue, en moyenne une fois tous les deux mois.

La Limou'Zine propose une offre généraliste, bien que constituée en majorité de maisons d'éditions indépendantes et quand il est possible, d'édition locale. Vous pourrez ainsi trouver dans nos rayons du romans, de la jeunesse, de la bande-dessinée et du manga, des sciences humaines et ouvrages pratiques et bien évidemment des ouvrages sur la Creuse et le Limousin.

Comme une librairie classique, nous pouvons aussi commander tout ouvrage édité que nous n'avons pas en stock et vous le livrer dès réception, ou faire pour vous des conseils et des recherches sur des thématiques ou des ouvrages que vous recherchez.

Avec la Limou'Zine, nous avons voulu sortir le livre des espaces institutionnalisés et parfois quelques peu intimidant dans lesquels ils se trouvent souvent (bibliothèque, école, musée…) et proposer du livre sur les places de villages, sur les marchés, dans des lieux associatifs ou culturels…

Depuis le début de l'année 2023, nous proposons également de la vente de jeux de société et de nombreuses animations liés au jeu, comme la matinée qui a eu lieu en février 2024 à la garderie de Magnat. L'association développe d'ailleurs actuellement une ludothèque à Felletin, dont le service profitera également aux habitants et habitantes de Magnat.

Venez donc nombreux et nombreuses nous rencontrer, nous demander du conseil et nous aider à faire vivre la Limou'Zine !



Site internet : Lalimouzine.fr
Adresse : Librairie La Limou'Zine 8 La Chaudrue, 23260 Magnat-l'Etrange
Mail : librairie@lalimouzine.fr
Téléphone : 06 29 79 29 77
Réseaux sociaux : (Facebook) @lalimouzine (Twitter) @la_limou (Instagram) @lalimouzine

❖ MAGN'AMAP

Magn'Amap - Le marché du mardi s'agrandit et une nouvelle saison des paniers de légumes va commencer, inscrivez-vous!

Démarrés l'année dernière, la distribution de paniers et le petit marché du mardi organisés par Magn'Amap et les producteurs ont rencontré un beau succès (au BAM, 35 chemin de la ceinture à Magnat, de 18h à 20h).

Les livraisons de **paniers de légumes bio** vont reprendre mi-juin avec le GAEC Les légumes du Moulin (La Mas rouge), avec cette année encore le choix entre un petit et un grand panier. La date limite de souscription est fixée au 31 mai 2025 et la livraison des paniers reprendra à partir de mi-juin, tous les mardis.

Pour souscrire au contrat "Panier de légumes 2025", vous pouvez retirer votre bulletin au BAM ou scanner le QR code ci-dessous (ou via le lien **https://magnamap.fr/panier_legumes_2025**) pour accéder au bulletin d'adhésion.

Une fois rempli, vous pouvez le donner à l'un des membres de l'équipe Magn'Amap* ou par mail à amap.magnat@gmail.com

Le pain, qui était disponible sur commande auprès des producteurs paysans de la Ferme des Combes (Pontcharraud), est désormais lui aussi sous forme d'abonnement depuis mi-février. Intéressé ? La prochaine souscription démarre la dernière semaine de juin.

Il est possible de commander de la viande auprès de la Bouchée locale, en envoyant un sms directement Jérôme au 06 85 83 33 33 en précisant "livraison bam", et votre commande sera disponible au BAM le mardi suivant.

Pour 2025, l'offre s'étoffe avec plus de produits locaux disponibles. Les producteurs sont choisis dans un rayon d'environ 15 km autour de Magnat. Le petit marché du mardi comprend également les fromages de chèvre et de brebis du GAEC Tragoscèle (Le Pont), les tisanes et plantes aromatiques des Bonnes herbes de la Lobièra (Traleprat) ainsi que les pâtés de pommes de terre de Céline (Pontcharraud - commande par SMS au 06 47 84 44 86 au plus tard le lundi soir).

Le tout est à retrouver les mardis soir de 18 h à 20 h au BAM, 35 chemin de la Ceinture dans le bourg.

* L'équipe Magn'Amap c'est Éleonore et Bertrand Lechat, Corinne Montculier et Estelle Brack.

amap.magnat@gmail.com

◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊

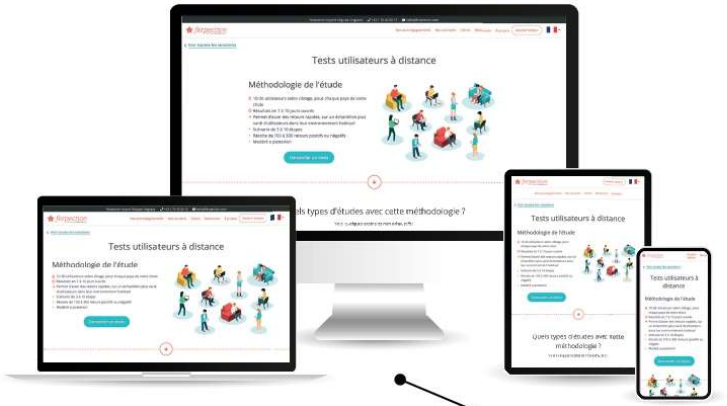
Nom de l'association	Président(s)
BAM Bar Associatif Magnatois	Paco VALLAT et Marie MANTOPOULOS ✉ barassociatifmagnat@proton.me
Comité des Fêtes	Dominique DUPRADEAUX ☎ 06 73 41 08 86
Les Choufrions APE Magnat/Saint Frion	Elodie MERDEFROID ✉ leschoufrions@gmail.com ☎ 07 86 27 77 40
La Creuse je m'y plais	Joël PIROLO ✉ lacreusejemyplais@gmail.com
ACCA	Stéphane MILLET ☎ 07 70 19 87 16
La librairie La Lmou'zine	Paco VALLAT ✉ librairie@lalimouzine.fr ☎ 06 29 79 29 77
Magn'Amap	Eléonore et Bertrand Lechat, Corinne Montculier et Estelle Brack ✉amap.magnat@gmail.com
Le Tricot	Myriam GUINOT ☎ 05 55 67 83 39
Rock Magnat	Aline, Carole, Éric et Fred ☎ 06 61 75 16 37

- **MARIII**

Bonjour, Je m'appelle Mariii,
J'habite Nouaillat et je suis graphiste

Je mets ma créativité et mon expertise au service de vos projets.
Logos, design web, affiches, évènementiel, livrets, dépliants, peintures murales, faire-part...
chaque support est une opportunité de donner vie à votre message avec esthétisme et cohérence.





Affiches & Faire-part

Brochures & Infographies



Logos & Identités visuelles

Design web & Mobile

Un projet en tête ?
N'hésitez pas à me contacter :

Par email : mmantopoulos@gmail.com

Par téléphone : 06 64 15 95 29

Envie d'en découvrir davantage ?
Visitez mon portfolio en ligne :

www.mariii.fr

- **GAEC TRAGOSCELE**



La saison des mises bas pendant l'hiver s'est bien déroulée et depuis le mois de février nous avons recommencé à fabriquer du fromage. Le troupeau s'est agrandi cette année avec une quinzaine de chèvres et plus d'une vingtaine de brebis.

La fromagerie est maintenant terminée avec un beau bardage et nous allons attaquer les travaux de la cave d'affinage enterrée.

A la carte, toujours des crottins de chèvres, des palets de brebis, des fromages mixtes, du fromage blanc et de la féta.

Il y a quelques nouveautés, le tartinable à la ciboulette élevée par Pauline et Antoine du GAEC Les légumes du moulin.

Et depuis fin avril nous avons commencé à fabriquer de la tomme de brebis avec une recette traditionnelle en chaudron de cuivre, les premières pourront être goutées à partir du mois de juin, nous espérons vous régaler !



Les horaires de vente à la ferme sont le vendredi de 17h à 19h30 et dorénavant au BAM le mardi soir de 18h à 20H. Vous pouvez également nous retrouver sur le marché de Felletin le vendredi matin.

Dans un souci d'économie de déchets, nous tenons à proposer des produits en vrac, n'oubliez pas de ramener vos contenants en verre ou en plastique !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au 06 98 96 55 21.

Marion et Quentin du GAEC Tragoscele

1 au pont 23 260 Magnat L'étrange

- **GAEC LES LÉGUMES DU MOULIN**



@Marie Mantopoulos

Une ferme qui prend racine

Il y a deux ans, nous vous présentions notre projet : nous installer en maraîchage biologique à Magnat-l'Étrange. Aujourd'hui, après une première saison de culture, notre ferme prend vraiment racine.

Nos deux serres sont désormais en place, offrant 800 m² de culture sous abri, dont plus de 100 m² dédiés à la pépinière. De quoi accueillir chaque printemps des milliers de jeunes plants potagers, disponibles à la vente et à nos cultures de légumes de saison.

Côté bâtiment, la rénovation de notre grange, avance bien : nous avons abattu deux chênes sur la ferme, que nous avons taillés à la tronçonneuse afin de remplacer les trois poutres abîmées. Nous les avons mises en place dans la grange puis nous avons réhaussé l'entièreté des poutres et re-maçonné au tuf comme à l'origine (merci Souheil pour la formation). Le dessus des poutres a par la suite été raboté afin de pouvoir y poser un plancher en douglas venant de la scierie de Pascal Moreau (merci Kevin).
Cette grange accueillera bientôt notre chambre froide, un espace de préparation des légumes, une pièce de stockage isolée de 15m2 pour les courges, et une mezzanine avec des espaces de séchage.

Nous avons également planté plus de 450 mètres linéaires de haies mixtes : pommiers, poiriers, cerisiers, groseilliers, cassissiers, mûriers, myrtilliers... Autant de variétés comestibles, accompagnées d'arbustes indigènes qui favorisent la biodiversité, protègent les cultures et abritent la faune locale.

Au-delà de produire des légumes, nous cherchons à prendre soin du sol, de la biodiversité et du lien avec les habitants. Manger local, bio et dans des petites fermes, c'est soutenir la paysannerie, une agriculture plus résiliente, qui respecte les saisons, la nature, les personnes qui y travaillent et l'avenir de nos enfants.

Vous pourrez nous retrouver tout l'été ainsi qu'en automne au marché de producteurs du BAM à Magnat-l'Etrange le mardi de 18h à 20h, et tout au long de la saison en adhérant à notre programme de paniers via l'AMAP. Ensemble, faisons pousser une alimentation saine, locale et vivante !

- **CREUSE TOI LA LAINE**

En janvier 2021, j'ai quitté le Vaucluse pour venir m'installer dans cette belle région qu'est la Creuse et que j'ai découvert grâce à ma grand-mère qui y habitait.

Anciennement éducatrice dans le handicap, j'ai décidé de changer de métier suite à mon déménagement et de devenir feutrière à l'aiguille.

Une technique découverte lors d'un séjour en Creuse et qui est rapidement devenue pour moi plus qu'un loisir, une passion !

J'ai ouvert mon entreprise "Creuse toi la laine" en mai 2021 et j'ai installé mon atelier au sein de mon domicile.

Mon atelier n'est pas ouvert au public mais les personnes intéressées peuvent retrouver mes créations dans différentes boutiques de la région, comme la boutique "histoire de laine" et la boutique "le marché des artisans creusois" à Felletin ou encore la boutique "La porte des arts" à La Souterraine.

Puis dès le mois de juin vous pourrez également retrouver mes créations à la boutique des artisans d'Aubusson.

Je suis également présente sur les réseaux sociaux comme Facebook ou encore Instagram où je publie régulièrement.











Je travaille donc la laine cardée de mouton que je feutre à l'aiguille afin de créer principalement des sculptures d'animaux divers et variés.

La laine est pour moi un matériau fantastique que je modèle et façonne grâce à des aiguilles à feutrer.

C'est donc en donnant des milliers de coups d'aiguilles que je donne forme à toutes sortes d'animaux qui ne demandent qu'à être adoptés !

Laure Segura

Creuse toi la laine

creusetoilalaine@gmail.com

0620052765

Facebook et instagram creusetoilalaine

- **MARIE PADOVANI**

Professeure par vocation, particulièrement intéressée par la dimension pédagogique de l'enseignement, j'ai toujours eu pour objectif de permettre à chaque élève d'apprendre en toute sérénité, quelque soit son âge, son parcours, son niveau ou son fonctionnement.

Marie PADOVANI
ENSEIGNANTE INDÉPENDANTE

Consciente des limites qu'imposent la gestion des individualités dans une classe, j'ai décidé de mettre mon expérience au service des élèves, de la maternelle au lycée, qu'ils soient scolarisés en présentiel, à distance ou en famille.

Pour aider chaque élève à réussir et leurs parents à les accompagner au mieux, je propose différentes prestations (accompagnement pédagogique, cours particuliers, préparation aux examens), à domicile ou à Aubusson.

Un coup de fil n'engage à rien ! N'hésitez pas à me contacter au 06 58 00 82 50 ou par mail (marie.padovani.pro@gmail.com) pour plus de renseignements."

- **ETRANG'HAIR**

« Le salon Etrang'hair de Magnat vous accueille depuis quatre ans.
Ce salon fonctionne uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez prendre au 0685089586 ou par Messenger.
Depuis peu, je vous propose aussi l'option barbe, mais vous retrouverez toutes les prestations d'un salon classique.
Je suis reconnaissante envers mes clients, de faire perdurer cette activité dans votre bourg, en espérant vous voir de plus en plus nombreux et pourquoi pas vous proposer une plage horaire plus grande à l'avenir !!!!



Florence PIQUET DUPRADEAUX.

- **LA BOUCHÉE LOCALE**

La SAS La Bouchée Locale est la nouvelle exploitante de l'atelier de découpe de Nouaillat.

Depuis l'ouverture, vous pouvez faire vos achats tous les vendredi après-midi de 14h à 19h à Nouaillat, mais vous pouvez aussi acheter notre viande au détail dans des épiceries ou la déguster dans des restaurants privés ou de collectivités.

La bouchée Locale propose maintenant la vente de poulets bio fermiers sur commande tous les 15 jours.

Dans notre logique de proximité et de dynamique territoriale, nous faisons bien sûr abattre nos animaux à l'abattoir d'Ussel et nos carcasses sont ramenées par les établissements Dumas de Giat.

L'ensemble de la viande proposée est donc née, élevée, abattue, découpée et emballée dans un rayon de 50km autour de Magnat.

En parallèle de notre activité de vente directe, nous proposons aussi la prestation de découpe d'animaux pour les éleveurs qui le souhaite. Soit pour de l'autoconsommation ou pour réaliser leur propre vente directe.

Notre ambition,

Améliorer nos revenus d'agriculteurs tout en offrant une viande de qualité, a un prix raisonnable, à l'ensemble de la population locale.

Créer une dynamique territoriale, qui permet de mettre en avant nos savoirs faire.

Même si cela peut paraitre Etrange, nous voulons être les nouveaux Magnats de la viande.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous pouvons en toutes transparences vous présenter nos modes d'élevages et de transformations.

- **VIVAL**



ÉCOLE DE MAGNAT L'ÉTRANGE

1954/2024



1954

70 ans plus tard



2024

RÉPONSE AU « LE PETIT PATRIMOINE » DU BULLETIN DU MOIS DE MAI 2024

Dans le sens de la marche :

Lavoir à Solignat, Fontaine au village de Traleprat, Lavoir au Village de Beauregard, Fontaine à La Chaudrue, Pierre des 3 seigneurs à la croix de gourd, Barrage de Beissat et Fontaine Saint Roch

Saurez vous trouver le nom des villages de Magnat ?

 +  =

 + π +  =

 +  +  =

♂ +  =

 +  =

 +  =

 +  +  =

 +  =

 +  +  =

 +  +  =

 +  =

 +  =

LES VILLAGES DE LA COMMUNE DE MAGNAT

CANTON DE LA COURTINE

CHANSONNETTE RONDEAU

Air : *La Corde sensible.*

Refrain.

Beau voyageur, ami de la nature,
Qui, loin du bruit, veut couler d'heureux jours,
Viens admirer de Magnat la parure,
Et tu voudras t'y fixer pour toujours.

1er couplet.

Sur la Rozelle, aux pieds d'une colline,
Son vieux clocher domine les vallons,
Et son château, dont la flèche s'incline,
Aux yeux de tous montre ses beaux salons.

2e couplet.

Près de Magnat, une forêt profonde
Offre aux chasseurs deux plaisirs à la fois,
Car au milieu se trouve Vergnedondo,
Plein de fruits mûrs, de filles au frais minois.

3e couplet.

Du Moulin-Grand, en suivant la Bisière,
Vous trouverez Bartaut et Mansouleix,
A l'opposé, tout près de la rivière,
Le Magataud, Mazet et Palageix.

4e couplet.

Des temps passés, étudiez-vous l'histoire ?
Nouailliat-Legrand remplace de Montvers,
Ce beau château, de célèbre mémoire,
Qu'a renversé notre siècle pervers.

5e couplet.

Sur les confins de ce noble héritage,
Est le château d'un grand aventurier ;
Un peu plus loin, dans un simple hermitage,
Vit loin du monde un modeste guerrier.

6e couplet.

Du Puy-l'Etang, la colline enchantée
Villa-Chauvel, embellit les coteaux,
Tu captivas, ô terre fortunée,
Un philosophe, un moine de Cîteaux.

7e couplet.

Je chante encore mon vieil ami d'enfance,
Pour qui je garde un profond souvenir
Ce vieux soldat de notre belle France
Qui jour et nuit garde notre avenir.

8e couplet.

Des Brugeauds gris que la forêt domine,
Du Bois du Suc aux sapins toujours verts,
Vous contemplez la belle Condamine
Qui réjouit au milieu des hivers.

9e couplet.

De mon filleul, à l'amitié sincère,
Chantons la Croix, la Jassière et l'Etang,
Ces lieux charmants que mon âme vénère
Me font revoir mes beaux rêves d'antan.

10e couplet.

Vieux révoltés, jeunesse tapageuse,
Dormez en paix sous la Croix des Pontis,
Sur vos cadavres, la bonne religieuse
Verse l'espoir sur les cœurs repentis.

11e couplet.

La Croix-Lavaud, la Chaudrue, l'Espinasse
Furent toujours fécondes en gibier,
Mais n'allez pas, quand le corbeau croasse,
Sur ces hauteurs poursuivre le sanglier.

12e couplet.

Le Mas, Toureix, le Mas-Rouge et la Besse
Sont un berceau de feuillage et de fleurs ;
A Prieuret habite l'allégresse
Et de tout temps l'on vanta ses danseurs.

13e couplet.

Gaschard aux pieds d'un petit monticule,
De Cherboucheix vous ouvre le chemin
De Cherboucheix où la vie se module
Sur les accords d'une harmonie sans fin.

14e couplet.

Aimez-vous mieux l'aspect d'un beau paysage
Le Pont tout droit vous conduit à Beauregard
De la Chireix fuyez le caquetage
Si dans ce lieu vous conduit le hasard.

15e couplet.

Préférez-vous les visions, les fantômes,
Les feux-follets, les sorciers, les lutins,
La lampe s'ouvre et des milliers de gnômes
Aux bons paysans font des tours clandestins.

16e couplet.

A Solignat rayonne la jeunesse,
Louche pourrait vous tenir sous son joug,
Mais la Riblère vous plonge dans l'ivresse
Et ce n'est rien auprès de Vintéjoux.

17e couplet.

Moulin-Ganet, Chez-Labas et la Chaise
Furent toujours de paisibles hameaux
Où l'homme heureux vit et dort à son aise
Et danse encore au son des chalumeaux.

18e couplet.

Se vautrerons dans des plaisirs frivoles,
Dont les Lacheabas fleuriront le chemin
Les vieux farceurs, les jeunes têtes folles
Qui, dans l'amour, ne voient rien de divin.

19e couplet.

Voyez là-bas à l'horizon qui brille,
Le Bost se montre au milieu de ses bois.
C'est le castel d'une ancienne famille
Issue jadis du sang de nos bons rois.

20e couplet.

Pardonnez-moi cet orgueil légitime,
A tous ces lieux, je préfère Traleprat ;
C'est pour lui seul que je cherche une rime,
Lui, le berceau du chanteur de Magnat.

21e couplet.

Prenez le deuil, Mont-d'Or et la Bourboule,
Car désormais, touristes et rentiers,
De la Videix vont admirer en foule
Les clairs ruisseaux, les ombrageux sentiers.

22e couplet.

Mais pour goûter des plaisirs sans mélange,
Oh ! croyez en l'auteur de la chanson
Amants heureux, cœurs purs, oh ! mes chers [anges,
Allez rêver, aimer à Robinson.

23e couplet.

Pour réunir ces noms dans sa romance,
Vous le voyez, j'ai fait plus d'un détour.
Pour terminer, je gardais l'Espérance,
Mais un ami m'a choisi Gué-d'Amour.

REFRAIN FINAL

Beau voyageur, ami de la Nature,
Qui, loin du bruit veut couler d'heureux jours,
Viens admirer de Magat la parure,
Et tu voudras t'y fixer pour toujours.

A. DE ROBINSON.

Chanson parue dans *L'Avenir de la Creuse* du samedi 25 mars 1905.